

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 8

Artikel: La conquête de l'Algérie : ou les conséquences d'un coup d'éventail
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'enfance, au grand complet, danse son ballet, et le premier âge, celui des jeux, des ris, — et de l'étude, — le printemps de la vie est passé.

A l'enfance succède la jeunesse — gaiement, ainsi que le dit le beau chœur de la *Dame-Blanche*, — on s'élance de l'amour au combat. C'est bien là la note dominante de cet âge de la vie, de l'avis des organisateurs de la fête de Monthey.

En effet, la scène ouverte par les opérations du bureau de recrutement au son de : « Ah! quel plaisir d'être soldat » se termine par l'arrivée de la noce et comme le dit le livret, « par la scène du mariage ». On applaudit le défilé des mariés, des amis, des invités représentant les costumes suisses. Ce n'est point là une parodie de la troupe d'hiver de la Fête des vigneron. Les costumes sont simples, très frais. Le groupe vaudois, servant de témoins aux époux, est réussi. Il paraît que pour l'organisation de ce corps, on a voulu éviter des rivalités, des jalousies, aussi, a-t-on eu recours à un procédé simple et ingénieux. Le voici : Tandis que les fillettes du premier groupe choisissaient leurs cavaliers, ici, les couples, du moins la plupart, — à commencer par celui des époux, — sont formés de frères et de sœurs.

« Noble valeur, fidèle ardeur, seront le gage de votre bonheur », tels sont les vœux que la Jeunesse adresse aux nouveaux mariés. On le voit, nos conscrits du Valais unissent double couronne, l'une de myrte et l'autre de lauriers.

Ami lecteur, quel est, dans l'échelle des âges, celui que nous appellerons le troisième? Vous hésitez. Je comprends votre embarras. Vous pensez vaguement d'un âge mûr. Nos amis de Monthey l'ont autrement dénommé. Pour eux, c'est l'*âge viril*. Honneur à leur virilité.

Les conscrits de la veille ont gagné leurs chevrons, les mariés sont en ménage. La vie pratique bat son plein. On boit le vin de l'année, on chante le précieux nectar en disant :

C'est lui qui donne du courage
Aux époux les moins vaillants ;
V'la pourquoi les petits enfants
Sont nombreux dans ce village.

(Livret du carnaval).

Le gracieux ballet des moissonneurs fait une heureuse diversion avec les scènes de ménages ou de cabarets, qui animent la scène. Au sein du paysage d'hiver, qui sert de décor à la représentation, au pied des montagnes de glace qui entourent le spectacle, il fait bon voir en rêve des blés mûrs fauchés par de mystérieuses faucilles.

C'est bien au triomphe de l'âge mûr que nous venons d'assister.

Découvrons-nous. C'est la vieillesse qui s'avance. Les personnages sont peu nombreux. La grande faucheuse a fait son œuvre.

Les petits, les tout petits enfants, ne chantaient pas, ils dansaient.

Les vieillards ne chantent plus, ils dansent.

On célèbre les noces d'or du syndic. Sa femme, en costume valaisan authentique, chapeau à tourelle de satin jaune, robe satin brun, lui, la canne à pommeau d'argent et le tricorne sur la tête.

Tout le cortège défile, en saluant les héros de la fête, depuis les enfants de cinq ans, jusqu'aux trois ménétriers des Ormonts, trois vieillards, de vrais vieillards, dont les archets ont fait vibrer souvent les échos de la montagne.

La cérémonie terminée, quatre paires de vieux dansent un menuet des mieux réussis, puis, les différents groupes se réunissent. Un chant général, du plus bel effet, est entonné par tous les figurants. La représentation est terminée par une danse fort originale, dans laquelle les divers groupes sont mêlés, ce qui produit le plus joli effet.

Le spectacle a duré trois heures.

Le carnaval de Monthey a une origine très ancienne. Déjà au XVII^e siècle, la jeunesse y jouait des pièces de théâtre dues à des auteurs nationaux. Citons, entr'autres, Bérodi et le notaire Gueraty.

Voici les titres des pièces représentées depuis un quarantaine d'années : Ajax (1849), Ulysse (1850), César (1851), le Docteur Gringoire (1853), le Coffre magique (1855), le Chinois enchanté (1856), la belle Meunière (1864), Théodoros (1868), le gros Bellot (épisode de l'indépendance bas valaisanne) (1870), les Vingt-deux cantons (1872) les Arts et métiers (1873), les Quatre saisons (1875), don Quichotte (1877), la Mazza en Valais au XV^e siècle (1879), Délivrance de Monthey (1881), les Quatre âges de la vie (1891).

Disons encore un mot de l'organisation de la fête. Elle est complètement due à la jeunesse de Monthey ; toutes les classes de la population y prennent part.

L'appui des autorités ne fait jamais défaut aux organisateurs.

Au début, les représentations ne compaient que 40 à 50 exécutants. En 1891, le respectable chiffre de 300 a été atteint.

Cette année, pour la première fois, le sexe aimable a prêté son concours et a revendiqué ses droits.

Le soir, parade à la lueur des flambeaux avec illuminations et feux d'arti-

fices. Lorsque la dernière fusée eût lancé dans l'air ses dernières étincelles, plus d'un figurant et plus d'un spectateur auraient été surpris, rêvant d'un cinquième âge de la vie — l'*âge d'or*, chanté par les poètes, dont la jeunesse du cœur constitue l'apanage.

A. S.

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE ou les conséquences d'un coup d'éventail.

A quoi tient la durée des choses d'ici-bas ! Si l'on en croit les on-dit, ce grand événement tirerait son origine d'une bien petite cause. Voici, à ce sujet, l'anecdote que racontent à Alger les habitants du pays. Un jour, il y a bien longtemps déjà, car c'était sous le règne de Napoléon, le bey de Tunis avait dans son harem une favorite, à laquelle il voulut faire présent d'un beau et riche sarmah, tel que femme de bey n'en avait point encore vu ! Le sarmah est une coiffure de forme longue, qui ressemble au hennin qu'anciennement les femmes portaient en France, ou, si l'on veut, au bonnet des Cauchoises, avec cette différence que le sarmah est en métal d'or, d'argent ou de cuivre, découpé en filigrane.

A cet effet, le bey s'adressa à un juif pour le confectionner. Celui-ci se chargea de la commande. Néanmoins, comme il ne se croyait pas assez de talent pour faire le chef-d'œuvre qu'on lui demandait, il eut recours à un confrère de Paris, qui lui-même proposa le travail à un orfèvre de Versailles. Ce dernier l'exécuta moyennant 12,000 fr. Ce sarmah, qui était de l'or le plus pur, très artistement découpé à jour, et orné de pierres précieuses, parvint enfin à Alger, d'où il fut expédié à Tunis au prix de 30,000 fr. Le bey le trouva fort beau, et n'en contesta pas la valeur ; mais comme alors il était gêné dans ses finances, il prit des arrangements avec le juif d'Alger, lui donna en paiement une certaine quantité de blé, ajoutant un permis pour en exporter de Tunis, sans droits, une autre portion. Précisément à cette époque, il y avait disette sur les côtes de Provence ; les troupes qui s'y trouvaient manquaient de blé ; le juif vendit le sien aux fournisseurs de ces armées, et sut si bien profiter des circonstances, qu'il devint créancier du gouvernement français pour une somme excédant un million ! Certes, jusque-là, il avait fait avec le bey de Tunis un brillant marché ; mais l'inconstante fortune l'abandonna. La Restauration vint, et sa créance fut méconnue. Cependant, persévérant comme le sont tous les Israélites, il parvint à intéresser le dey d'Alger en sa faveur. Par son intermédiaire, des réclamations énergiques furent faites auprès de M. Deval, consul général de France à Alger. Ce dernier

promit d'en référer à son gouvernement, et de faire connaître le plus tôt possible la réponse qu'il en aurait obtenue.

Vers l'année 1829, à l'occasion des fêtes du Ramadan ou du Baïram, tous les consuls résidant à Alger furent admis à présenter leurs hommages au dey, qui demanda alors à M. Deval la réponse qu'il avait promise, se plaignant des lenteurs apportées par les ministres de Charles X à la solution des affaires de son sujet.

Le consul fit quelques objections contre l'opportunité de la demande du juif, et comme il ne se servit pas de son interprète, soit que, ne connaissant pas assez bien la valeur des mots arabes, il eût employé des expressions peu révérencieuses, soit que la décision des ministres du roi de France, qu'il faisait connaître, eût courroucé Sa Hautesse, il en résulta pour le représentant français un coup d'éventail appliqué plus ou moins fort par le dey. Cette insulte méritant une réparation éclatante, le gouvernement français improvisa l'expédition d'Alger. Le 5 juillet 1830, le drapeau français flottait sur la Kasbah ! L'honneur de la France avait été vengé ! La piraterie était anéantie dans la Méditerranée. Quant à la créance du juif, on ne dit point ce qu'elle est devenue.

ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

II

Lorsque vint le dimanche, — ce premier dimanche d'isolement que je passai chez moi, essayant de m'accoutumer à mon nouvel appartement, pensant à ceux qui étaient loin et à ceux qui étaient partis, — je découvris un troisième hôte dans la mansarde de ma voisine. Et ce nouveau venu me fit l'effet d'un honnête garçon, autant que Rose me paraissait une honnête et aimable fille.

C'était un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, que j'aurais trouvé, moi, presque beau, mais qui aurait semblé à bien d'autres, je crois, un peu gauche, simple et timide.

Il y a de par le monde des hommes privilégiés, vraiment, dont les belles qualités, les aptitudes intellectuelles, se reflètent et se dessinent, en traits nets et haut parlants, sur toute la physionomie. C'est leur front large et pur qui dit : intelligence et loyauté ; la courbure énergique de leurs lèvres : ardeur et force ; la profondeur lumineuse de leurs regards : courage et volonté, tendresse et dévouement.

Or l'inconnu que je vis dans la mansarde de ma voisine, élaguant le rosier et parlant à l'oiseau, était un de ces hommes, je me le rappelle bien. Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un habit quelque peu râpé, un chapeau défraîchi, et, — plus que tout cela, — dans les traits, l'attitude, dans tous ses mouvements, cette expression de contrainte, de souffrance et de timidité, que donnent des travaux pénibles, une longue dépendance, et de fréquentes humiliations,

cruelles à un cœur fier, à une âme élevée.

Cependant, en ce moment, assis tout près de la grand-mère et regardant la gracieuse fille, il se redressait, il souriait ; il paraissait respirer à l'aise et redevenir heureux.

Notre petite cour humide s'ouvrait d'un côté, par bonheur, sur le jardin d'un hôtel voisin. De vagues parfums des bois s'échappaient des pelouses lointaines, des touffes de grands arbres balancés par le vent. Et nos regards à nous, pauvres déshérités, pouvaient s'arrêter, par delà le mur, sur un beau groupe de tilleuls et d'acacias fleuris, et sur les eaux bleues d'un bassin baignant le pied d'un bouquet de saules.

Aussi, lorsque nos trois amis eurent soupé, ils vinrent s'installer à la fenêtre, continuant de causer, tout en regardant la verdure des saules et l'eau paisible du bassin.

Moi, je les regardais de loin, et je me réjouis en pensant que, si ce jeune homme venait comme fiancé, — ainsi que tout le faisait croire, — la gentille Rose serait probablement heureuse avec ce bon et brave mari.

Et véritablement je ne m'étais pas trompée, car, le lendemain, Rose me parla ainsi, de sa fenêtre, avec la confiance d'une enfant qui lit sans hésitation et sans crainte dans le cœur d'autrui, parce que, dans le sien, il n'y a ni replis, ni ombres.

— Eh bien ! vous l'avez vu hier ?... Ah ! je sais bien, vous faisiez comme si vous n'étiez pas là. Mais, quand on veut, est-ce qu'on ne voit pas tout, sans avoir l'air d'y prendre garde.

Je donnai à ma jolie petite voisine mon avis très flatteur concernant le jeune homme. A quoi elle me répondit, en secouant la tête doucement :

— Oui, c'est vrai : il est bien honnête, et bien bon. Il a même bien de l'esprit, allez !... Quel dommage qu'il soit si pauvre ! Aussi pauvre que moi, et, — ce qui est pis encore, — maître d'études dans une grande pension... On ne peut pas songer à se marier avec cela... Mais il connaît au ministère un chef de bureau qui s'intéresse à lui, et, à la première occasion, il aura une place d'instituteur en province... Comme nous serons bien, alors ! J'aime tant la campagne ! Dire que nous aurons un petit berceau de vigne et une chèvre et des poules ! Et toujours sous les yeux, partout autour de nous, de beaux grands arbres verts, de l'eau bleue, comme celle-là ! — ajouta-t-elle toute souriante, sa petite main tendue vers les hauts massifs du jardin.

Ce fut ainsi que je connus les projets d'avenir de ma voisine Rose, et que je me réjouis de cette faveur du sort, qui envoyait si promptement une protection bien nécessaire à ce simple cœur d'enfant, ouvert, naïf, si peu gardé.

Dès lors, j'eus moins de craintes pour l'avenir et le bonheur de la gentille Rose, chaque fois que je la vis sortir, si simple et si attrayante, avec ses bottines bien faites, sa petite robe de laine ou de percale unie, et son chapeau de paille noire léger et très seyant, bien posé sur sa jolie tête.

Car il y a de cela longtemps, bien longtemps : un peu plus d'un quart de siècle, si l'on compte les années, plus d'un siècle, vraiment, si l'on observe les changements

si complets, si profonds, des mœurs, des habitudes de la société tout entière. Rose, qui s'habillait à la façon très simple de son temps, ne devait pas voir les modes audacieuses du nôtre, la pauvrete !

Et tout, dans la façon de vivre de ces deux pauvres femmes, était à l'unisson de cette modestie et de cette simplicité. Les deux jeunes gens, le dimanche, ne sortaient pas seuls dans Paris, car la vieille grand-mère marchait difficilement, et le brave Louis Morel n'aurait pas voulu que Rose ne se promenât qu'avec lui, tant il tenait à ce qu'elle fût considérée et respectée. Une ou deux fois par an seulement, on se donnait le luxe de monter en wagon, pour aller en famille manger un melon sur l'herbe, au bois de Vincennes, ou tirer des macarons à la foire de Saint-Cloud.

Voilà quelles étaient alors les joies, les fêtes, de la petite Rose. Ah ! si elle avait su garder ses goûts simples, sa résignation naïve, et ses pauvres petites toilettes d'alors, sa médiocrité, son bonheur !

Il ne fallut qu'une misérable robe de soie bleue pour causer tout le désastre.

Oh ! pourquoi cette funeste robe changea-t-elle de propriétaire ? Pourquoi ne fournit-elle pas sa carrière, n'acheva-t-elle pas sa destinée, sur les larges épaules et l'encolure rebondie de madame Bourrichon, l'épicière à laquelle elle était destinée.

Mais Madame, ayant reçu pour sa fête ce cadeau de Monsieur, n'en fut nullement satisfaite. Et, tout en pesant ses pruneaux et en rangeant ses boîtes de sardines, elle communiqua sa douloureuse déception à toutes ses pratiques du quartier.

— Il y a bien longtemps, c'est vrai, que, pour ma fête ou mes étrennes, je demandais à Bourrichon une belle robe, une nouvelle robe de soie. Mais me serais-je jamais attendue à ce qu'il allait choisir un taffetas tout simple, d'un si drôle de bleu, qui ne fait pas le moindre effet à vingt pas de distance ? On dirait de la mousseline de laine, ou du cachemire, tout au plus... Oh ! les hommes ! Ça se croit généreux, ça pense se mettre en frais, et ça n'a pas le moindre goût... Ce que je voulais, ce qu'il m'aurait fallu, c'était une belle robe de satin merveilleux, ou bien de soie changeante, reluisante, voyante : vert de mer, par exemple, ou gorge de pigeon. Mais cette étoffe-ci ! Elle m'ira mal, je n'en veux pas, je la déteste !... Tiens ! une idée ! je pourrai avoir tout de même une robe gorge de pigeon ; je mettrai celle-ci en loterie.

(A suivre.)

Cambronne ne l'a pas dit.

Voici une nouvelle explication, un peu tardive, il est vrai, sur le fameux mot attribué à Cambronne, et tout particulièrement mis en relief par Victor Hugo, dans ses *Misérables*.

Tout le monde sait que Cambronne commandait à Waterloo la vieille garde, et qu'on a raconté que, pressé de se rendre par les Anglais, qui écrasèrent de leurs feux la garde impériale à demi détruite, il leur répondit : « *La garde meurt et ne se rend pas !* »

Cette réponse est sublime, mais on a dit depuis qu'elle avait été inventée après